

> L'Opac38 encourage la filière bois locale



Lieu : Ensemble du territoire

Qu'on se le dise, le béton ne sera plus le seul matériau de construction des logements conçus et réalisés par l'Opac38 ! Désormais, toute commune qui souhaiterait faire confiance à l'Opac38 pour accroître ses logements sociaux sur son territoire pourra se voir proposer un projet favorisant la filière bois. C'est en tout cas le sens de la démarche dans laquelle s'est engagé l'Opac38 aux côtés de deux autres bailleurs de la région Rhône-Alpes. Avec en vue, la construction de 200 logements sociaux en bois d'ici 2019 !

Les intérêts de cette démarche sont multiples. Cela permet de soutenir une filière encore insuffisamment développée en France par rapport aux autres pays européens. En s'engageant sur un volume de commande pluriannuel, l'Opac38 et les autres bailleurs donnent de la visibilité à la filière bois et permettent ainsi aux concepteurs, aux constructeurs et aux entreprises de la filière bois de disposer d'un volume adapté pour atteindre la taille critique, optimiser les prix de revient et investir dans l'innovation. Ce qui est un soutien précieux à l'économie locale.

C'est aussi un acte de bonne gestion des projets : les coûts de construction sont maîtrisés, permettant ainsi un engagement financier ferme et définitif dès la première esquisse ; les délais de réalisation sont plus courts et plus faciles à tenir et c'est une démarche de développement durable, ces bâtiments favorisant par exemple une qualité thermique qui va bien au-delà de la réglementation en vigueur.